MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
JANVIER 2023

PACTE LOI D'ORIENTATION & D'AVENIR AGRICOLES

CONCERTATION POUR LE PACTE ET LA LOI D'ORIENTATION ET D'AVENIR AGRICOLE

GUADELOUPE

Note sur l'enseignement agricole Technique(EAT) en Guadeloupe

1. Présentation du panorama de l'enseignement technique agricole régional

1.1. Présentation régionale

- **L'agriculture régionale**
- 7000 exploitations sur 30000 ha de SAU dont 13000 ha de SAU en canne, avec des exploitations en moyenne de 4ha
- 32600 tonnes de production de fruits et légumes et 28000 tonnes de production de viande, en baisse
- 50 % de couverture des besoins alimentaires en viande et fruit, 70 % en légumes
- 20 installations annuelles, 55 % des exploitants ont plus de 50 ans
- 0,5 % de surface en agriculture biologique mais forte dynamique

- **L'enseignement agricole en Région GUADELOUPE 2022/2023**
- 7 établissements ; 1 EPLEFPA, 6 MFR,
- 961 élèves dont 68 étudiants
- Public 342 (-10) 36% des effectifs, MFR 617 (+2) 64%,
- 50.3 % de garçons, 49.7 % de filles
- 85 apprentis (-20%), 13 % des effectifs
- 48 000 h stagiaires en CFPPAs
- 67 agents État et 36 Agents contractuels budget d'établissement dans l'enseignement public

EPLEfPa : Etablissement public local d'enseignement et de formation agricoles constitué de 5 centres, le lycée agricole, le CFA, le CFPPAde Basse-Terre, Le CFPPa de Grande-Terre et l'exploitation agricole

MFR : les maisons familiales et rurales de Baie-mahault, Lamentin, Sainte-Rose, Petit-Canal et Maarie-Galante

1.2 Quelques données de l'EAT

- **La réussite aux examens**

	2018	2019	2020	2021	2022
%	86	85	85	80	87

Filières de formation	Résultat Guadeloupe 2022
BTSA	55 %
Bac G	100 %
Bac Techno	100 %
Bac pro	88 %
CAPA	100%
Moyenne pondérée	**87 %**

Source IDEXA, portail examen de l'EAT

- **Evolution des effectifs**

	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Public	314	327	333	352	344
privé	498	538	620	615	617
Total scolaire	812	865	953	967	961
apprentis	112	108	98	98	85

Données frégata (scolaire) *données SIFa (apprentis au 31/12)*

1.3 Le contexte éducatif

ATOUTS	FAIBLESSES
• Organisation de l'EAT autour d'un EPLEFPA et de 6 MFR • L'implantation sur l'ensemble du territoire • La carte de formation diversifiée du niveau 3 à 6 • De bonnes relations avec les professionnels et les instituts techniques • Un réseau de partenaires professionnel • Un attachement du monde agricole à l'outil de formation • Le dynamisme et l'implication des équipes	• L'état des infrastructures • La faiblesse des investissements pédagogiques • Niveau de qualification des formateurs dans certaines structures qui contraint à des formations de niveau 2 et 3 • Difficultés de trouver des compétences dans certaines disciplines professionnelles (agro-alimentaire, agro équipement, paysage et foret) qui limite l'adaptation et l'évolution de la carte de formation • Trop peu de formations certifiantes et de formations courtes dans l'offre de formation continue • Con centration de structures de formation dans la zone Nord Basse-Terre (public et privé) qui entraîne une concurrence vis-à-vis du public apprenant • Forte dépendance aux financements Région • Difficultés à identifier les branches professionnelles locales • Force de frappe commerciale insuffisante
OPPORTUNITÉS	**MENACES**
• Les partenariats avec les professionnels • Implication du monde professionnel dans le fonctionnement des établissements • Ouverture vers d'autres secteurs porteurs avec des partenariats forts dans le domaine de l'environnement • Enjeu partagé sur la relance d'une production agricole et agro-alimentaire locale de qualité suite à la crise sanitaire • De nombreux conventionnements en cours en particulier avec l'Education Nationale. • Le nouveau cadre d'information dans les collèges en matière d'orientation. • La certification qualité • Le dispositif cadre d'avenir qui oblige une réflexion sur les métiers en tension et les métiers porteurs • La démarche d'évaluation des établissements • L'élaboration du Projet Régional Del 'Enseignement Agricole 2022-2025 •	• Les conditions de travail proposés aux apprenants et aux personnels. • Le maintien de la certification qualité • L'inquiétude sur les effectifs de l'enseignement public dans un contexte démographique de baisse • Inquiétude sur les effectifs des apprentis • Le positionnement et la concurrence d'autres organismes de formation sur certains diplômes de l'EAT • La pression foncière sur certaines structures • La fragilité du tissu économique et industriel régional • L'accroissement de la fracture numérique dans un contexte de difficultés scolaires, sociales et financière du public apprenant et de leur famille • Fragilité des structures : - La situation financière de certaines structures (EPLEFPA, MFR Ste-Rose, MFR Baie-Mahault - Situation juridique de 2 MFR Lamentin et Ste-

	Rose - Vulnérabilité financière du CFA compte tenu des effectifs en baisse - L'étroitesse des sources de financement

2. Enjeux et priorités pour l'enseignement agricole régional

Il s'agit d'encourager l'accès aux formations de l'enseignement agricole notamment à caractère professionnel autant par l'apprentissage que par la formation continue.

D'autre part, en dépit de l'amélioration significative observée ces dernières années, les écarts en termes de niveau de formation de la population avec la France entière restent importants.

La part des guadeloupéens ne disposant d'aucun diplôme s'élève à 37%, soit un niveau 2 fois supérieur à la moyenne nationale.

Près d'un quart de la population de 15 à 24 ans n'est ni scolarisée ni en emploi.

Parmi les jeunes inactifs et non scolarisés, on trouve le public NEET, les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni ne suivent des études ou une formation. D'où l'enjeu de participer à la formation de ce type de public

L'enseignement agricole doit avoir la capacité de :

1. porter les orientations et objectifs des politiques nationales : Agro écologie et développement durable, enseigner à produire autrement (EPA2), alimentation, santé et sécurité, le numérique dans les apprentissages, la coopération internationale…

   dans leurs dimension régionale : autonomie alimentaire, évolution des modes de production, sujets sanitaires particuliers (chlordécone), transformation de produits locaux, protection d'une biodiversité remarquable, réduction de la fracture numérique, lutte contre le décrochage et l'exclusion scolaire des jeunes.

2. Répondre aux besoins du territoire en matière de
   a. Formation, d'orientation et d'insertion par une meilleure adaptation et adéquation de notre offre de formation, l'attractivité de nos formations et de nos métiers.
   b. Implication des professionnels dans notre outil de formation
      La visée principale étant d'aider à l'acquisition par nos publics, des compétences essentielles à l'exercice de leur profession actuelle ou future et leur adaptation à l'évolution des métiers et des emplois.

3. Accompagner nos apprenants notamment les publics à besoin particuliers

L'atteinte des objectif passe par une bonne formation des encadrants et par l'amélioration des moyens mis à disposition de l'enseignement agricole.